



SANTÉ
SOCIAUX

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CONVENTION COLLECTIVE UNIQUE + D'ÉQUITÉ + DE RECONNAISSANCE BASSMS

Lors de la conférence des métiers de l'accompagnement du social et du médico-social du 18 février 2022, le premier ministre a annoncé une enveloppe de **500 millions d'euros supplémentaires pour la construction d'une convention collective unique et étendue.**

Il est désormais de la responsabilité des partenaires sociaux que cette enveloppe permette l'amélioration des garanties collectives, des conditions d'emploi et de la qualité de vie au travail de tou-te-s les salarié-e-s du champ.

La CFDT Santé-Sociaux revendique plus d'équité et de reconnaissance pour les salarié-e-s du secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif. La solution passera par une convention collective de branche étendue qui :

- **Garantit des droits pour tous**, notamment les 250 000 salarié-e-s sans convention collective obligatoire ;
- **Rend lisible les droits** des salarié-e-s, pour un meilleur accès permettant l'émancipation de chacun-e ;
- **Garantit l'égalité de traitement**, quelque soit le secteur, l'entreprise ou l'employeur ;
- Prend en compte **le travail réel**, en valorisant l'ensemble des activités, responsabilités et sujétions ;
- Reconnaît dans la rémunération le niveau de **qualification**, les **responsabilités**, **l'expérience** professionnelle et **la formation** ;
- Met en place les **dispositifs de prévention** et de compensation des risques professionnels, notamment sous forme de repos ;
- Permet les mobilités choisies avec des **droits attachés à la personne.**

BASSMS

MARS 2022

J'adhère
à la CFDT :



La CFDT Santé-Sociaux est prête. Son projet est l'aboutissement d'un **travail participatif mené avec ses adhérent-e-s** pendant plusieurs années.

Pour plus de détail :

- Consultez le lien suivant (<https://link.infini.fr/projet-bassms>)
- Rapprochez vous de votre syndicat CFDT Santé Sociaux.

